

Désherbage des collections de périodiques

D'après « Désherbage/élagage des périodiques » CRL Nord-Pas de Calais, FILL, Fédération de Wallonie-Bruxelles, 2014

Introduction

« Que faut-il redouter le plus des collections existantes dans un fonds de bibliothèque, leur pauvreté ou leur richesse ? »

Françoise Tinel

Politique documentaire

« conception et mise en œuvre de méthodes et d'outils permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers » Bertrand Calenge

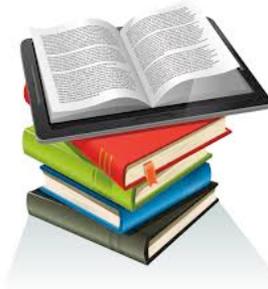
- ▣ Acquisitions
- ▣ Conservation
- ▣ Désherbage
- ▣ Communication

Désherbage (élagage, révision des collections, évaluation critique, désélection)

- ▣ 1940 aux états unis
- ▣ 1975 en France en bibliothèque publique

Pourquoi

- Mettre à disposition des lecteurs des collections qui répondent à leurs besoins
- Gérer les collections en accord avec la politique documentaire
- Gagner de la place
- Réévaluer les collections en vue des désabonnements et des nouveaux abonnements



En fonction des critères et avec CFPM, Sudoc, périscopes vous décidez

Conservation du périodique

Retrait du périodique des collections

Proposer le périodique en don aux pôles de conservation du PCMath puis autre réseaux...

Conservation dans la durée avec obligations (Pôle de conservation)

Conservation dans la durée sans obligation

Réorientation
Don du périodique à un pôle de conservation

Elimination
Pilon du périodique

Signaler dans le CFPM et le Sudoc

Comment

- Travailler avec les scientifiques et les tutelles
- Définir des critères d'analyse
- Dresser un calendrier, ne jamais désherber dans l'urgence
- Utiliser les outils CFPM, Sudoc, Périscope
- S'appuyer sur les plans de conservation thématiques ou régionaux



Critères d'analyse 1

- **La cohérence avec la politique documentaire**
 - Politique éditoriale du périodique
 - Discipline couverte
 - Périodique spécialisé ou généraliste
 - Valeur patrimoniale ou intérêt local
- **Le statut de la collection : collection morte, vivante, close ou courante**
 - Titres morts ou clos : Pérennité et utilité
 - Commencer par les titres morts et clos mais prendre en compte les autres critères en priorité
 - Titre vivants et courants : Taux d'accroissement
 - Le statut de la collection aide à analyser les conditions matérielles de conservation

Critères d'analyse 2

Etat physique des conditions matérielles de conservation

- Bon ou mauvais
- Relié entièrement , partiellement
- Mis en boîte
- Espace nécessaire à la conservation
- Coût de la remise en état
- Coût annuel de la reliure (accroissement annuel)

Critères d'analyse 3

Le degré de complétude

- Une ou deux collections complètes au niveau national, plutôt que de multiplier les collections lacunaires
- Se séparer que d'une partie de la collection (plus lacunaire)
- Utiliser les outils pour localiser les autres collections (périscopes, CFPM, Sudoc)
- Maintenir une liste de lacunes

La présence d'un dépouillement

- MathSciNet, Zentralblatt...

Critères d'analyse 4

La qualité et la pertinence du contenu

- S'appuyer sur les équipes de scientifiques
- Réévaluer, la qualité peut varier dans l'histoire du périodique
- Adéquation avec les sujets des équipes locales

La rareté, la valeur patrimoniale ou intérêt local

- Utiliser les outils de signalement CFP – Sudoc
- Edition locale

Critères d'analyse 4

Les différents supports existants (coût, modalité d'accès)

- Support électronique
- Accès gratuit , plateforme éditeur , plateforme institutionnelle ou académique
- Plan de conservation électronique

L'actualité du contenu, fréquence d'utilisation

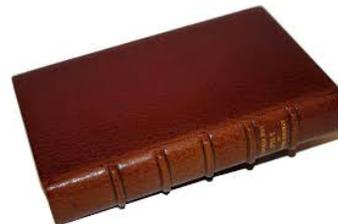
- Peu utilisables en mathématique

Critères d'analyse

Les critères ne sont pas signalés par ordre d'importance.

A vous de les combiner et de les pondérer en fonction de votre situation particulière.

Vous pouvez en tirer une grille pour vous aider à évaluer les périodiques.



Aspects juridiques

- Code général de la propriété des personnes publiques 2006
- Ordonnance n° 2006-460 du 21 avril 2006 , article L 2112-1
- « seuls les documents anciens, rares et précieux des bibliothèques » font désormais partie du domaine public.
- Les collections courantes relèvent du domaine privé
 - Fin de l'inaliénabilité des « collections courantes »
 - Plus de nécessité de suivre les procédures de déclassement et de désaffectation
 - ❖ Retirer un document, collection de la bibliothèque
 - ✓ Établir une liste et la conserver
 - ✓ Faire valider par la tutelle, le principe du désherbage et la destination des collections désherbées
 - ✓ Mettre à jour les livres d'inventaires et les outils de signalement

Aspects juridiques

- Destinations possibles :
 - Don à d'autres bibliothèques ou associations (convention)
 - Echanges avec d'autres bibliothèques
 - Pilon
 - Vente (régie de recettes)

Les dons à des particuliers sont interdits :

- « Pour les biens appartenant à l'Etat, l'article L 3211-18, 1^{er} alinéa, du CG3P interdit explicitement la cession gratuite ou à un prix inférieur à la valeur vénale du bien. En revanche, le don à des collectivités ou à des personnes morales privées est autorisé. »

Les obstacles

- Psychologiques
 - Pour les bibliothécaires, les scientifiques, les tutelles
 - En mathématique la documentation ne se périmé pas
- Financiers
 - Coût de préparation et de transport
 - Coût de l'élimination
- Méthodologiques
- Pratiques
 - Manque de temps
 - Manque d'espace, de matériel

Et avec le PCMath

- Plus libre de désherber si c'est conservé ailleurs
- Garantie d'accès aux collections conservées
- Aide pour compléter mes propres collections
- Des outils pour simplifier les transferts
 - La liste pcmath_correspondants@listes.rnbm.org
 - Le CFPM pour signaler les collections
 - Un model de convention de don
 - Une prise en charge de certains transferts par le CollEx

Et avec le PCMath

Pour un titre que vous choisissiez de conserver

- ❑ Si votre état de collection est plus complet que celui des pôles de conservation
 - Vous pouvez proposer votre bibliothèque comme pôle de conservation
- ❑ Si votre état de collection est moins complet que celui du pôle de conservation
 - Vous pouvez devenir pôle associé
 - Vous pouvez conserver ce titre sans engagement dans le PCMath

Et avec le PCMath

- Si le périodique est en bon état et appartient au corpus du PCMath
 - ❑ Consulter le CFPM et/ ou périscope
 - ❑ Proposez le périodique sur le liste pcmath_correspondants@listes.rnbn.org
 - ❑ Si aucune bibliothèque n'est intéressée, vous pouvez proposer via d'autres réseaux (bibli@rnbn.org, liste Euroback..)

- Actions à réaliser
 - ❑ Retirer le périodique de la bibliothèque (attention ne pas apposer de tampons annulé ou pilon)
 - ❑ Mettre à jour les outils de gestion des périodiques de la bibliothèque (inventaire, catalogues)
 - ❑ Mettre à jour le CFPM et le Sudoc
 - ❑ Ajouter le titre à la liste des collections retirées de l'inventaire
 - ❑ Préparer une convention de avec la bibliothèque destinataire
 - ❑ Organiser le transfert

En résumé



désherber = évaluer et choisir
désherber = gérer et pérenniser

désherber \neq détruire

désherber = valoriser

désherber ça demande du temps , des
compétences et des moyens